

La principale

Téléphone
02 98 67 02 38

Mél.
ce.0290021r@ac-rennes.fr

8 rue des 3 Frères Tanguy
BP 7
29660 CARANTEC

Site internet
de l'académie de rennes
www.ac-rennes.fr

Carantec, le 8 janvier 2021

La Principale

Aux

Parents des élèves de 3^{ème}

Objet : Procédure Orientation post 3^{ème}

Madame, Monsieur,

Nous vous informons des modalités concernant l'orientation post 3^{ème} de votre enfant.

La procédure est uniquement informatisée, il est nécessaire de vous référer aux documents « Comment demander en ligne sa voie d'orientation après la 3^{ème} ».

Nous vous demandons de vous conformer aux recommandations suivantes :

• Première étape : du 5 janvier au 8 mars

Vous devrez avec votre enfant formuler des intentions d'orientation (voie générale et technologique ou voie professionnelle) qui seront examinées lors du conseil de classe.

• Deuxième étape : du 22 au 26 mars

Vous devrez accuser réception de l'avis du conseil de classe.

• Troisième étape : du 10 avril au 24 mai

Les choix définitifs d'orientation de votre enfant (voie générale et technologique ou voie professionnelle) classés par ordre de préférence devront être formulés.

• Quatrième étape : du 4 au 8 juin

Vous devrez à nouveau accuser réception de la décision du conseil de classe. En cas de désaccord sur le choix d'orientation, un entretien entre la famille et la principale devra être pris très rapidement (sous 24 heures).

Votre rôle est primordial afin d'assurer le fonctionnement du dialogue se nouant autour de l'orientation. Je reste à votre disposition avec l'ensemble des équipes pour toute demande de renseignement complémentaire et vous prie, Madame, Monsieur, d'accepter mes salutations distinguées.

La Principale



Le Principal
M.LOZAC'H

COMMENT DEMANDER EN LIGNE SA VOIE D'ORIENTATION *après la 3^e ?*

De quoi ai-je besoin ?

Identifiant et mot de passe
de mon compte unique EduConnect
ou de mon compte France Connect
Mon adresse de messagerie

Mes intentions provisoires d'orientation

DU 05/01/21

AU 08/03/21

1

Avant le conseil de classe du 2^e trimestre / 1^{er} semestre

Je me connecte à Scolarité Services avec mon compte unique EduConnect ou France Connect :
<https://teleservices.ac-rennes.fr/ts>

2

Je saisis **mon intention d'orientation** : 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} professionnelle
ou 1^{re} année de CAP. Je peux saisir jusqu'à 3 intentions d'orientation par ordre de préférence.

3

Après le conseil de classe du 2^e trimestre / 1^{er} semestre

Je me connecte pour consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.

Mes choix définitifs d'orientation

DU 10/05/21

AU 24/05/21

4

Avant le conseil de classe du 3^e trimestre / 2^d semestre

Je me connecte à Scolarité Services et je saisis **mon choix d'orientation**.
Je peux saisir jusqu'à 3 choix d'orientation en les classant par ordre de préférence.
*En parallèle, dans Scolarité Services (onglet Affectation post-3^e), je fais les demandes de formation
et d'établissement dans lesquels je souhaiterais que mon enfant ait une place à la rentrée 2021.*

5

Après le conseil de classe du 3^e trimestre / 2^d semestre

Je me connecte pour consulter la proposition du conseil de classe :

→ Je l'accepte (La décision d'orientation de mon enfant est définitive.)

→ Je ne l'accepte pas (Je prends immédiatement contact avec le chef d'établissement pour en discuter.)

Affectation et inscription

6

De fin juin à début juillet

Je reçois ma notification d'affectation et j'inscris mon enfant dans son futur établissement.

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.

education.gouv.fr/orientation3e

Je souhaite me connecter au téléservice orientation :

1. Se rendre sur Toutatice avec son compte EduConnect
2. Cliquer sur "Scolarité Services 2^d degré"

3. Cliquer sur la rubrique orientation



Sur le téléservice orientation, je peux :

- Saisir des intentions provisoires (au moins 1 intention et jusqu'à 3)

